

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Moselle

COMMUNE de FOLSCHVILLER

L'an **deux mil vingt deux, le quinze décembre**, à **19h00**, le Conseil Municipal de la commune de **FOLSCHVILLER**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Didier ZIMNY**.

Étaient présents : M. Didier ZIMNY, M. Claude STAUB, Mme Stéphanie LATTA, M. Dominique COLANTONIO, Mme Mounia KEHILI, M. Marc GULDNER, Mme Nicole MATHIEU, Mme Marthe JAKSCH, M. Daniel BESCH, M. Giovanni DALIA, Mme Hélène JACINTO, M. Claude GAUDEL, Mme Marie Laure BECKER, M. Moussa BOUHALLOUFA, M. Sahin AKIN, Mme Séverine WALQUAN, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Delphine DOLVECK, M. Alexandre KÖNIG, Mme Faïza FARES, M. Bernard BALLE.

Étaient absents excusés : Mme Martine ILLY, Mme Giovanna BOYON, M. Xavier ENGEL, Mme Myriam LUKOWSKI.

Étaient absents non excusés : Mme Julie LEMMEL, M. Philippe KOEHLER.

Procurations : Mme Martine ILLY en faveur de Mme Nicole MATHIEU.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 21

Secrétaire : Mme Hélène JACINTO.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-088 : Adoption du procès-verbal de la séance du 24 novembre 2022

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal est invité à approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 novembre 2022.

Adopté à la majorité des membres présents ou représentés à la séance.

22 VOTANTS
21 POUR
1 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-089 : Décision modificative n°04/2022

Rapporteur : Monsieur STAUB

Le Conseil Municipal est invité à adopter une nouvelle décision modificative n°04/2022 portant sur les virements de crédits suivants et à annuler celle prise lors de la séance du 24 novembre 2022.

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
21311 (21) - 020 - 10 : Hôtel de ville	-72 000,00	021 (021) - 01 : Virement de la section de f	-71 000,00
2152 (21) - 821 : Installations de voirie	500,00		
21534 (21) - 814 : Réseaux d'électrification	500,00		
	-71 000,00		-71 000,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
023 (023) - 01 : Virement à la section d'inv	-71 000,00		
60611 (011) - 01 : Eau et assainissement	3 000,00		
60621 (011) - 01 : Combustibles	20 000,00		
60622 (011) - 01 : Carburants	5 000,00		
611 (011) - 01 : Contrats de prestations de s	5 000,00		
615221 (011) - 01 : Bâtiments publics	18 000,00		
6283 (011) - 01 : Frais de nettoyage des loc	17 000,00		
6714 (67) - 01 : Bourses et prix	1 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	-71 000,00	Total Recettes	-71 000,00

Adopté à la majorité des membres présents ou représentés à la séance.

22 VOTANTS
21 POUR
1 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-090 : Décision modificative n°01/2022 - Budget Annexe - Lotissement Usson du Poitou

Rapporteur : Monsieur STAUB

Dans le cadre des écritures budgétaires, le Conseil Municipal est appelé à approuver la décision modificative n°1 portant sur les virements de crédits suivants :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
		021 (021) - 01 : Virement de la section de f	249 497,00
			249 497,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
023 (023) - 01 : Virement à la section d'inv	249 497,00		
	249 497,00		
Total Dépenses	249 497,00	Total Recettes	249 497,00

Adopté à la majorité des membres présents ou représentés à la séance.

22 VOTANTS
21 POUR
1 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-091 : Subvention 2022 au CCAS pour les actions du DRE (Dispositif de Réussite Educative)

Rapporteur : Madame LATTA

Dans le cadre du dispositif du DRE (Dispositif de Réussite Educative), une convention a été signée avec la sous-préfecture de Forbach. Elle prévoit, via un budget prévisionnel d'un montant de 83 040 €, une participation financière de la commune de Folschviller à hauteur de 30 000 € et de la commune de Valmont à hauteur de 8 500 € pour les enfants des familles des quartiers Lamartine – Chateaubriand.

Il comporte 5 fiches actions :

Fiche 1 : « Poste de coordination »

Fiche 2 : « Accompagnement à la scolarité adaptée et renforcée »

Fiche 3 : « Coup de pouce clé »

Fiche 4 : « Soutien à la parentalité et médiation familiale »

Fiche 5 : « Accompagnement et interventions santé »

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ce plan d'action ainsi que le budget prévisionnel et d'autoriser le Maire à verser au CCAS la participation communale dans le cadre du DRE 2022 à hauteur de **30 000,00 €**.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés à la séance.

22 VOTANTS

22 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

Monsieur le Maire a clôturé la séance à 19h25.

La secrétaire de séance,
Madame JACINTO Hélène



Monsieur le Maire,
Monsieur ZIMNY Didier

